



## LE CONTRAT DE QUARTIER DURABLE MIDI

Madame – Monsieur – X

Nom\* : .....

Prénom\* : .....

Adresse\* : .....

Email\* : .....

\*EN LETTRES MAJUSCULES

---

**VOUS SOUHAITEZ POSER VOTRE CANDIDATURE** pour participer aux Commissions de quartier du *Contrat de quartier durable Midi* :

La Commission de quartier se réunit au minimum 4 fois pendant la phase d'élaboration du programme et 4 fois par an durant les 4 années suivantes. Elle est composée de minimum 8 habitants.

En tant que **représentant des habitants** vous avez un rôle à jouer pour :

- donner un avis sur les projets conduits dans le cadre du contrat de quartier,
- informer les habitants des activités organisées et des projets du CQD Midi,
- recueillir les avis et contribuer au diagnostic et à l'évaluation des actions.

Si vous souhaitez poser votre candidature, merci de l'indiquer en toutes lettres et en apposant votre signature :

-----

Date : ..... Signature : .....

Les candidatures seront recueillies jusqu'au **lundi 22/11/2021, au plus tard**, à la Régie foncière - Cellule Contrats de quartier - rue Emile Feron 161, à l'intention de Mme GUYAUT Amandine ou par email : aguyaut@stgilles.brussels.

Conformément à l'Ordonnance Organique de la Revitalisation Urbaine, cadrant les contrats de quartier, le Conseil communal désignera les membres de la Commission de quartier.

